

# Le patrimoine des ménages, début 1998. Qui détient quoi ?

François Guillaumat-Tailliet et Corinne Martinez, Division revenus et patrimoine des ménages, Françoise Dumontier, Division conditions de vie des ménages, Insee

**A**u cours des années quatre-vingt-dix, la diffusion des actifs patrimoniaux au sein des ménages s'est poursuivie. Les ménages les plus âgés se tournent davantage vers les placements à long terme (plan d'épargne-logement, assurance-vie...) tandis que les livrets exonérés (Codevi, Lep, livret Jeune), diffusés par tous les établissements financiers ont la faveur des plus jeunes. La composition des portefeuilles financiers des ménages s'est transformée, l'achat d'actions compensant la vente des Sicav monétaires. Par ailleurs, les jeunes accèdent moins fréquemment que leurs aînés à la propriété de leur logement avant 40 ans. Le recours au crédit immobilier est en baisse sur la période. Malgré cela, la proportion de ménages endettés pour acquérir leur logement principal est stable (de l'ordre d'un ménage sur quatre).

Neuf ménages sur dix possèdent un patrimoine financier c'est-à-dire des livrets d'épargne, ou de l'épargne-logement, ou des valeurs mobilières ou encore de l'assurance-vie. Six ménages sur dix possèdent au moins un logement, tandis que près de deux ménages sur dix détiennent des biens professionnels ou terrains exploités ou non par le ménage. Comme par le passé, la détention de tous les actifs patrimoniaux croît fortement avec le revenu du ménage et dépend étroitement de l'âge.

## Les livrets non imposables dépassent leur niveau de 1986

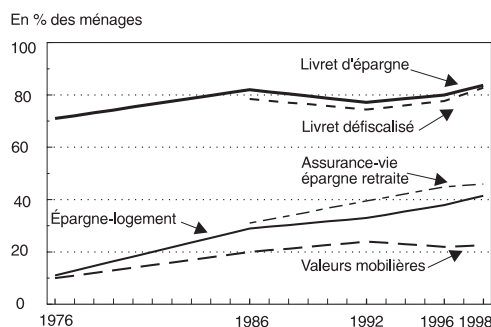
Les livrets d'épargne ont toujours la préférence des ménages : plus de huit ménages sur dix en possèdent. La baisse observée entre 1986 et 1992 s'est inter-

rompue : depuis 1992, le taux de possession de livrets défiscalisés est remonté de 74 % à 83 %. Il dépasse désormais son niveau de 1986 (*graphique*).

Certes, la diffusion des classiques livrets A de La Poste ou de l'Ecureuil se tasse (désormais à moins de 60 %), et celle des livrets Bleu du Crédit Mutuel se maintient autour de 8 %. Mais de plus en plus de ménages détiennent d'autres livrets, tout aussi liquides, non imposables, et diffusés par tous les réseaux financiers. Les Codevi et les livrets d'épargne populaire (Lep, ou livret rose) progressent fortement dans toutes les catégories de ménages, et en particulier chez les jeunes. Le livret Jeune créé en mars 1996 est déjà possédé par 17,3 % des ménages, soit la moitié des ménages ayant une personne en âge de le détenir. Au total, la répartition de la détention de livret d'épargne entre classes d'âge est aujourd'hui plus homogène qu'hier, les jeunes ayant partiellement comblé l'écart avec les plus âgés.

Les livrets défiscalisés, certes plafonnés, ont bénéficié de la baisse de rémunération de la plupart des produits financiers ces dernières années. La baisse de l'inflation les a également rendus plus compétitifs. En revanche, les livrets imposables, aujourd'hui détenus par 6 % des ménages, continuent de faiblir face à d'autres placements liquides proposés par tous les réseaux.

### ① Taux de détention d'actifs financiers depuis 1976



Sources : enquête Épargne 76, enquêtes sur les actifs financiers 1986 et 1992, enquête Détention d'actifs (EPCV, janvier 1996), enquête Patrimoine 1997-1998, Insee

INSEE  
PREMIERE

# 1 Taux de détention d'actifs patrimoniaux - Enquête Patrimoine 1997-1998

En % des ménages

	Répartition des ménages	Livrets jeunes	Livrets A ou bleu	CODEVI	LEP	Livrets défiscalisés	Ensemble des livrets d'épargne	Plan d'épargne logement	Compte d'épargne logement	Ensemble épargne logement	Obligations emprunts d'Etat	Sicav ou FCP	Ensemble Actions
Ensemble 1991-1992	100,0	-	67,4	20,8	5,9	74,3	77,2	24,0	16,1	33,1	6,3	17,3	8,5
Ensemble 1997-1998	100,0	17,3	64,6	37,9	14,2	82,7	83,7	34,9	16,6	41,4	5,3	10,8	13,2
<b>Age de la personne de référence</b>													
Moins de 30 ans	11,8	30,1	56,6	31,0	12,5	83,5	84,7	36,5	14,1	41,8	1,4	3,7	6,9
De 30 à 39 ans	19,1	10,4	65,0	38,8	11,6	81,9	83,0	40,2	23,4	48,7	2,8	6,8	10,8
De 40 à 49 ans	20,3	39,4	62,4	35,5	11,2	84,0	85,1	37,2	22,6	46,1	4,0	9,3	13,4
De 50 à 59 ans	15,9	20,4	64,1	37,1	12,8	81,3	82,0	40,7	19,6	47,6	5,6	12,6	16,7
De 60 à 69 ans	13,4	3,6	65,8	41,2	17,2	80,9	81,7	33,9	10,7	38,4	7,2	14,6	16,4
70 ans et plus	19,5	0,4	70,8	42,2	20,0	84,0	85,2	22,5	6,8	26,3	9,6	16,4	14,4
<b>Catégorie sociale de la personne de référence</b>													
Agriculteur	1,7	32,0	57,1	55,0	23,7	88,3	89,4	58,4	40,6	67,8	7,8	17,0	14,8
Artisan, commerçant, industriel	5,1	25,1	59,7	38,3	9,3	80,6	82,0	48,2	25,9	56,2	4,2	10,2	17,1
Profession libérale	1,5	20,0	58,1	47,6	6,2	80,9	81,6	50,9	36,6	61,3	7,5	21,8	35,0
Cadre	8,7	24,8	66,3	46,9	6,6	87,4	88,7	57,1	32,9	66,6	7,9	19,7	26,9
Profession intermédiaire	12,5	23,7	66,5	42,5	11,1	86,1	86,9	47,4	26,8	57,1	5,4	10,7	16,2
Employé	11,1	20,5	61,2	34,7	13,8	81,4	82,2	31,9	16,3	39,5	1,9	4,9	8,5
Ouvrier qualifié	14,0	25,1	64,9	30,6	14,5	83,9	84,8	33,2	14,2	39,7	1,3	4,5	5,1
Ouvrier non qualifié	6,2	26,8	60,2	29,3	12,6	77,1	78,5	23,8	12,0	29,8	1,2	2,1	3,7
Agriculteur retraité	3,1	2,6	56,4	54,7	33,7	83,0	85,7	28,1	10,0	32,7	5,9	13,0	10,1
Indépendant retraité	3,0	0,5	66,5	43,5	20,3	80,1	80,6	29,1	9,3	34,3	12,8	22,4	24,9
Salarié retraité	24,2	2,4	72,1	41,9	16,7	84,7	85,5	28,3	9,0	32,6	8,5	15,4	15,3
Autre inactif	8,9	22,2	54,1	20,8	13,7	72,6	73,9	17,4	5,8	20,8	3,7	5,1	6,6
<b>Revenu annuel du ménage</b>													
Moins de 60 000 F	14,4	14,1	52,4	20,6	15,6	70,4	72,0	14,0	4,6	17,0	2,1	4,0	3,8
De 60 à 100 000 F	20,7	10,5	59,2	32,0	19,6	76,7	77,7	24,5	8,1	28,6	3,0	5,5	6,7
De 100 à 150 000 F	22,4	14,0	67,2	38,8	16,1	84,8	85,7	32,9	13,8	38,2	3,7	9,0	9,7
De 150 à 240 000 F	25,5	22,2	69,2	42,5	13,3	87,8	88,7	41,3	21,9	50,4	5,8	11,2	14,7
De 240 à 300 000 F	8,0	24,1	72,5	49,7	6,8	90,6	91,3	53,8	29,3	64,3	8,4	17,9	22,1
300 000 F et plus	8,9	26,9	70,0	54,2	3,9	89,4	90,4	63,5	36,4	72,7	15,0	31,3	40,9
<b>Type de ménage</b>													
Personne seule	30,0	5,5	58,6	34,4	14,3	76,4	77,8	27,0	11,0	31,1	5,4	9,7	11,7
Couple sans enfant	26,0	4,8	68,0	43,5	13,8	84,5	85,4	38,1	15,5	43,9	8,0	15,9	17,4
Couple 1 enfant	13,3	28,3	67,7	40,5	11,4	86,0	87,4	44,2	22,9	52,1	4,3	8,8	13,3
Couple 2 enfants	13,2	36,8	69,2	39,7	13,3	88,1	88,6	43,4	25,7	53,7	3,6	9,4	14,7
Couple 3 enfants et plus	6,9	40,4	63,9	29,6	17,2	84,2	84,6	30,9	19,6	39,9	2,6	6,8	9,2
Famille monoparentale	6,4	31,0	60,6	32,1	16,1	82,5	83,6	25,4	13,2	31,6	2,3	6,2	7,3
Autre cas	4,2	25,2	69,2	37,5	20,2	86,1	87,0	36,7	14,6	44,5	3,8	11,0	9,3

Sources : enquête sur les actifs financiers 1992, enquête Patrimoine 1997-1998, Insee

## L'épargne-logement se répand bien au-delà de son motif immobilier

Concernant plus de 4 ménages sur 10, la diffusion de l'épargne-logement se poursuit : elle progresse surtout parmi les ménages de plus de 50 ans.

L'acquisition ou la rénovation d'un logement reste le principal motif de souscription d'une épargne-logement... chez les jeunes ménages. A ce motif s'est ajoutée, voire substituée, surtout chez les personnes âgées, la recherche d'une bonne rentabilité financière (nette d'impôt) que cette épargne procure.

C'est, en effet, parmi les ménages de plus de 70 ans que la diffusion de l'épargne-logement progresse le plus : elle double et concerne désormais un ménage âgé sur quatre. Pour 60 % d'entre eux, c'est avec le sentiment de faire un bon placement, et un bon tiers envisage de faire bénéficier ses proches des droits à prêts.

## Fiscalité et rentabilité ont favorisé le développement de l'assurance-vie

Plus du tiers des ménages détient désormais un contrat d'assurance-vie « en cas de vie » ou « en cas de décès », en progression rapide et constante depuis plus de 10 ans.

Outre la préparation de la retraite, les avantages fiscaux et les taux de rendement élevés ont attiré de nouveaux ménages vers l'assurance-vie, et ce malgré les réformes récentes visant à limiter certains de ces avantages. Tout récemment, le développement des contrats multi-support, composés de titres mobiliers, a bénéficié des performances de la bourse pour offrir un rendement souvent supérieur aux contrats classiques. Au-delà du vieillissement de la population et du renouvellement des générations, c'est parmi les ménages âgés, concernés au premier chef par le main-

tien de l'exonération des droits de succession, que la diffusion de l'assurance-vie (y compris PEP) a été la plus rapide ces dix dernières années.

Plus nombreux qu'il y a quelques années, 10 % des ménages déclarent posséder une retraite sur-complémentaire souscrite volontairement (retraites par capitalisation) ou d'autres placements longs « pour préparer leur retraite ». 20 % des cadres en activité sont concernés et 16 % des ménages âgés de 40 à 60 ans.

En tenant compte des PEP, l'ensemble de ces contrats volontairement souscrits et relevant de l'assurance-vie ou de la retraite concerne aujourd'hui près d'un ménage sur deux (46 %).

## La diffusion des actions compense la chute des Sicav monétaires

La possession de valeurs mobilières stagne globalement autour de 23 %

## Taux de détention d'actifs patrimoniaux - Enquête Patrimoine 1997-1998 (suite)

En % des ménages

Ensemble valeurs mobilières	Assurance vie ou décès	PEP (ancien PER)	Epargne retraite (yc RCV)	Ensemble Assurance-vie, retraite	Epargne en entreprise	Résidence principale	Autre logement (yc res. sec.)	Ensemble logement
24,0	27,5	14,4	6,2	39,5	-	53,1	20,1	61,1
22,6	35,0	15,0	9,4	45,9	12,8	53,7	18,5	58,9
10,6	20,7	6,3	4,4	26,8	13,2	11,2	5,0	15,3
16,7	35,1	10,8	11,1	45,3	22,4	42,3	11,1	47,8
21,6	38,0	13,2	15,9	50,7	19,4	61,2	19,0	67,5
27,2	44,7	17,9	15,6	57,1	15,8	70,6	30,2	76,7
28,9	37,1	22,6	6,2	50,2	3,1	69,9	25,0	73,6
28,4	31,1	18,6	1,1	41,0	0,5	57,7	19,6	62,7
30,4	44,8	24,1	24,8	61,6	1,3	75,8	23,0	79,9
35,4	48,1	12,7	23,6	60,8	5,0	67,5	35,0	75,3
55,1	55,0	15,1	30,8	71,2	4,6	61,6	38,5	68,1
37,6	46,8	13,2	19,7	59,0	25,2	57,4	30,3	67,3
24,6	40,7	15,3	14,9	53,5	27,3	55,7	19,0	62,3
13,0	33,2	8,6	8,6	42,3	15,0	37,2	10,9	42,4
9,8	31,9	13,3	8,2	43,2	20,9	50,3	10,5	54,3
6,0	24,7	8,8	5,5	31,8	22,8	40,1	8,8	44,8
23,1	37,6	26,7	4,5	45,0	0,6	66,8	18,0	70,1
41,5	32,8	24,0	3,7	47,4	0,4	73,6	41,1	79,6
28,7	37,0	20,4	3,6	47,3	2,6	64,2	20,5	68,2
11,1	15,1	8,8	1,8	21,4	1,8	28,6	8,9	32,5
8,3	11,7	7,4	1,7	18,0	0,9	28,7	7,0	31,6
13,1	22,7	13,3	3,8	32,8	4,7	39,6	10,2	43,3
18,6	36,2	14,8	8,1	46,8	11,7	52,1	14,3	56,5
24,8	43,4	17,9	11,8	56,7	19,1	65,9	21,7	71,9
37,7	52,0	19,5	17,6	64,1	24,8	72,6	31,9	81,5
58,1	59,3	19,1	24,0	72,5	24,9	78,8	46,3	88,1
19,9	26,2	13,4	5,1	36,0	6,1	36,6	12,9	42,0
30,9	40,0	19,6	8,6	52,0	11,4	65,4	25,9	70,6
21,1	42,0	15,2	14,1	53,8	20,5	62,9	20,5	68,1
23,4	44,7	13,4	14,5	55,5	23,8	66,5	19,1	71,7
15,4	34,1	11,3	13,4	45,1	16,8	56,9	15,5	63,3
13,1	27,1	10,4	8,9	37,3	9,4	34,7	11,0	39,7
19,0	27,9	15,1	7,9	38,4	8,4	56,7	21,5	60,2

des ménages. Pourtant, la composition des portefeuilles s'est sensiblement modifiée.

Les ménages ont massivement revendus leurs Sicav monétaires dont les performances n'ont cessé de se dégrader sur la période. Le désintérêt est plus marqué chez les plus jeunes qui, comme on vient de le voir, ont d'abord réorienté leur épargne vers les livrets. Seuls 3,6 % des ménages déclaraient détenir encore des Sicav monétaires, début 1998 (contre 9,6 % six ans plus tôt).

L'année 1997 a connu une baisse notable de la détention d'obligations du fait du remboursement de l'emprunt Balladur en juillet. Mais sur moyenne période, les taux de détention des Sicav de long terme et des obligations sont restés stables, respectivement autour de 8 et 6 %.

En revanche, de plus en plus de ménages détiennent des actions ou parts de société : un ménage sur huit détient

des actions cotées, soit une progression de près de cinq points en six ans. Cette progression a été favorisée par un ensemble de facteurs : outre la revente des Sicav monétaires, l'offre des actions France-Télécom, les bonnes performances de la bourse depuis 1994, la réforme fiscale qui renforce l'intérêt du Plan d'épargne en actions (PEA). De fait, la détention de PEA, enveloppe fiscale créée à l'automne 1992 pour favoriser la détention d'actions ou de Sicav-actions françaises, s'est récemment accrue et désormais près de 8 % des ménages déclarent en détenir. 60 % des détenteurs y ont placé des actions et 48 % des Sicav-actions. Globalement, malgré la revente des Sicav monétaires, la détention des titres mobiliers est plus élevée aujourd'hui qu'hier chez les ménages les plus âgés et moins élevée chez les plus jeunes. Les écarts traditionnellement observés entre jeunes et ména-

ges âgés dans la détention de valeurs mobilières se sont creusés au cours des années quatre-vingt-dix.

### L'accession à la propriété stagne

Début 1998, 59 % des ménages détiennent un logement, soit deux points de moins en six ans. Depuis le début des années quatre-vingt-dix, alors que la possession d'une résidence secondaire se tasse, la proportion de ménages propriétaires de leur résidence principale est globalement stable, autour de 54 %.

Cette stabilité globale masque des évolutions contrastées en fonction de l'âge, la taille de la famille et la zone de résidence. Ainsi, les ménages de plus de 50 ans possèdent plus souvent leur logement que leurs aînés, il y a six ans, tandis que les jeunes générations sont moins nombreuses que leurs aînées à accéder à la propriété de leur résidence principale avant 40 ans. Le taux de possession s'est accru parmi les familles de 1 ou 2 enfants à charge, et il recule chez les personnes seules et les familles nombreuses (3 enfants et plus). D'autre part, on est, aujourd'hui comme hier, beaucoup plus souvent propriétaire dans des communes rurales que dans les villes, mais la différence s'affaiblit avec le recul de la propriété en zone rurale (71 %, contre 74 % début 1992) et sa progression dans les villes de provinces (passant de 44 à 47 %).

Les ménages sont moins nombreux à déclarer posséder une résidence secondaire (7,5 % après un recul de 2 points en six ans), confirmant la baisse du nombre de résidences secondaires observée dans la dernière enquête de l'Insee sur le logement (fin 1996). La proportion de propriétaires de logement (s) de rapport est stable sur la période (12,5 %).

### Le crédit immobilier se tasse

Début 1998, près d'un ménage sur deux déclare avoir un crédit ou un emprunt en cours. Ce taux est globalement peu différent d'une enquête sur l'autre, du fait notamment de la durée des emprunts immobiliers. Toutefois, par rapport à 1992, on observe une stabilité de la proportion de ménages endettés pour acquérir son logement principal (23 %), une diminution du re-

cours à d'autres emprunts immobiliers (travaux de rénovation, achats d'autres logements...), et des mouvements plus conjoncturels parmi les crédits de trésorerie : on note surtout le redressement depuis 2 ans des prêts personnels (un ménage sur cinq) et des crédits renouvelables (4,1 % des ménages utilisent cette formule) qui avaient diminué entre 1992 et 1996. L'acquisition d'un véhicule à moteur est le motif d'un crédit non immobilier sur deux et concerne 16 % des ménages, début 1998.

Les remboursements de crédit représentent en moyenne 20 % du revenu global des ménages endettés, et près de 30 % du revenu de ceux qui cumulent un endettement immobilier et des crédits d'équipement ou de trésorerie. Endetté ou non, un ménage sur quatre déclare « rencontrer actuellement certaines difficultés à faire face à ses échéances (loyer, impôts, emprunts...) ou à boucler ses fins de mois ».

4,1 % des ménages déclarent avoir prêté de l'argent à des particuliers et en attendre remboursement. Plus de la moitié des prêts n'ont encore fait l'objet d'aucun remboursement, et dans près de 30 % des cas les remboursements sont irréguliers. Il est vrai que l'on prête dans 60 % des cas à un membre de sa famille (hors ménage) et dans près de 40 % à des amis ou relations. Dans la moitié des cas, le prêt n'excède pas 15 000 F.

### Le patrimoine des ménages se diversifie

En 1976, 10 % des ménages ne possédaient ni actifs financiers (hors compte-chèques) ni logement. Vingt ans plus tard, la part des ménages dépourvus de tout patrimoine est tombée à 6,3 %. A l'inverse, les ménages sont plus nombreux que par le passé à posséder la panoplie la plus large d'actifs,

c'est-à-dire, à la fois des livrets d'épargne, de l'épargne-logement, des valeurs mobilières, de l'assurance-vie et un logement. Début 1998, ces possesseurs multiples représentent 9 % des ménages alors qu'ils n'étaient que 6 % début 1992.

3,3 % des ménages ne possèdent même pas de compte-chèques. Il s'agit surtout de ménages âgés.

La diversification des placements résulte d'abord du mouvement d'enrichissement d'une majorité de ménages. D'autre part, les épargnants réagissent davantage aux modifications des règles fiscales ainsi qu'à l'offre et à la promotion de produits d'épargne.

### Un peu moins de disparités entre les patrimoines

Le patrimoine est très inégalement réparti entre les ménages. Les 5 % les plus fortunés disposent de 30 % des actifs appartenant aux ménages. Bien que ce résultat varie peu d'une enquête à l'autre, on observe dans les enquêtes une baisse de la concentration et une diminution des inégalités de patrimoines depuis la fin des années quatre-vingt.

Le resserrement de l'éventail des patrimoines est constaté pour la grande majorité des ménages, en dehors des plus pauvres et des plus riches dont les enquêtes ont du mal à estimer précisément le patrimoine. C'est surtout au sein des patrimoines de plus de 500 000 F, en excluant toutefois les grandes fortunes, que les écarts se sont réduits. Les ménages âgés d'aujourd'hui, ayant connu le contexte favorable des années de croissance, sont plus riches que ceux d'hier, ce qui contribue au resserrement. Au total, les patrimoines des ménages âgés ont davantage progressé que ceux des autres ménages et les plus jeunes ont vu leur situation relative se dégrader.

La possession d'actifs financiers apparaît nettement plus concentrée que le patrimoine dans son ensemble : la moitié des actifs financiers est détenue par 5 % des ménages, tandis que la moitié des ménages la moins dotée ne détient que 5 % du patrimoine financier des ménages.

### Pour comprendre ces résultats

Depuis 1986, l'Insee réalise périodiquement une enquête approfondie sur le patrimoine des ménages. L'enquête concerne non seulement la possession (ou non possession) d'actifs patrimoniaux, mais aussi la description de l'endettement, du patrimoine professionnel des indépendants, et l'histoire patrimoniale et professionnelle des ménages (héritage, cycle d'activité professionnelle...). La dernière enquête a eu lieu d'octobre 1997 à janvier 1998 auprès de 10 200 ménages. Plusieurs organismes publics, financiers ou d'étude ont participé à la réalisation de l'enquête : Commissariat Général du Plan, Fédération française des sociétés d'assurance, Caisse des dépôts et consignation, La Poste, Centre national des caisses d'épargne et de prévoyance, Crédit Agricole, Cnrs/Delta, Institut national de la recherche agronomique.

### Pour en savoir plus

"Le patrimoine des ménages se diversifie", par F. Dumontier, F. Guillaumat-Tailliet, J.-J. Malpot, *Insee-Première*, n°454, mai 1996.

Revenus et patrimoine des ménages, *Synthèses n° 5 et n° 11*, Système statistique public, Insee, 1996 et 1997.

"Le patrimoine des ménages : répartition et concentration", par F. Guillaumat-Tailliet, J.-J. Malpot et V. Paquel, *Données sociales*, 1996.

**A RETOURNER A : INSEE-CNGP, B.P. 2718, 80027 AMIENS CEDEX 01**

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIÈRE - Tarif 1998

1 an, 60 numéros = 530 F (France)     663 F (Europe)     827 F (Reste du monde)

Nom ou raison sociale : \_\_\_\_\_ Activité : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_

Ci-joint mon règlement en Francs par chèque à l'ordre de l'INSEE : \_\_\_\_\_ F.

Date : \_\_\_\_\_ Signature

Direction Générale :

18, Bd Adolphe-Pinard

75675 Paris cedex 14

Directeur de la publication :

Paul Champsaur

Rédacteur en chef :

Baudouin Seys

Rédacteurs : J-W Angel,

C. Dulon, A.C. Morin, S. Tagnani

Maquette : L. Jean

ISSN 0997 - 3192

© INSEE 1998